

M^r de Guérin & C^{ie}

à

LYON, 1.^{er} Octobre 1808.

Messieurs

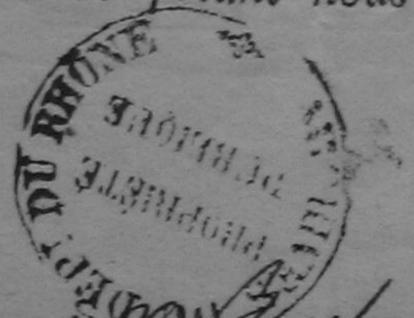
Nous avons l'honneur de vous prévenir que le terme de notre Société étant expiré, nous sommes convenus amicalement de la dissoudre, et que Notre Sieur MALINAS reste seul chargé de la Liquidation.

Aussitôt que les circonstances permettront de reprendre les affaires avec l'Espagne, chacun de nous s'empressera de vous faire part de la nouvelle Raison qu'il aura adoptée, afin de maintenir votre amitié et continuer votre agréable correspondance.

En attendant, nous vous remercions de la confiance dont il vous a plu nous honorer jusqu'à ce jour, vous priant nous croire sincèrement,

Messieurs vos dévoués serviteurs.

M. Malinas & Boulard



P.S.

M^r Boulard s'étant déterminé à quitter les affaires
La suite du Commerce appartient au S^r Malinas